PIANOS

STEINWAY, KNABE, SHONINGER, MEHLIN, BEHR, WALDORF, SINGER, SOHMER, FISCHER.

MEILLEURES FABRIQUES; PRIX LES PLUS BAS, CONDITIONS LES PLUS FACILES.

715 RUE DU CANAL.

GRUNEWALD.

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

Grande vente variée

—DE—

Propriétés Foncières

BIEN SITUEES

—DANS LE—

Premier District,

COMPRENANT

L'Elégante Résidence

En bois à deux étages,

No 1521 Avenue St-Charles

ENTRE LES RUES

Terpsichore et Melpomène.

Emplacements pour affaires et lots à bâtir.

COTTAGES DOUBLES

—ET—

Résidences à deux étages,

SUR LES RUES

JULIE, BASSIN et LIBERTE

SUCCESSION DE MME MADELINE L. GAUCHE, FEMME DE JNO. J. CLARKE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 58,365.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau 138 rue Carondelet.

MARDI 25 avril 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre daté du 17 mars 1899 de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la susdite Cour, division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

1° Elégante résidence en bois à deux étages, No 1521 rue St-Charles, dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue St-Charles, les rues Carondelet, Terpsichore et Melpomène retiré de la rue, ayant un joli grillage, contenant galeries, corps-de-vant et sur le côté, salons doubles à arches, cheminées en marbre, salle à manger, cuisine, chambre extra au rez-de-chaussée, vestibule, cinq chambres à coucher, salon et salle de bain au second étage, le tout en bon ordre et élégamment tapissé. Le lot de terre est désigné par le No 4, sur un plan de Jos. Pilié, voyer, daté le 9 mars 1840 et déposé en l'étude de A. Mazureau, ancien notaire en cette ville, conformément auquel il mesure 28 pieds 5 pouces de face à l'avenue St Charles sur 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles, sur une jolie portion d'une grande avenue, à proximité du centre des affaires et de tous les autres avantages nécessaires à en faire une demeure aussi agréable qu'il est possible de désirer. On peut visiter la maison tous les jours à l'exception des samedis et dimanches, de 2 à 3 heures. Droit d'occupation réservé au locataire actuel, sans paiement de loyer, jusqu'au 1er juin 1899. Possession sera donnée à ladite date ou avant.

2° L'emplacement établi depuis longtemps 1111 rue Julie, comprenant la maison en briques et en bois à deux étages situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Julie, Girod, Remparts et Bassin. Le lot de terre est désigné par le No 8 sur un plan annexé à un acte pardevant E. Bouny, ancien notaire, le 19 mars 1867. Lequel lot mesure plus ou moins 26 pieds de face à la rue Julie par une profondeur de 95 pieds 5 pouces et 6 lignes.

3° Un certain morceau ou portion de terre situé dans les mêmes district et ilet comme la propriété deuxièmement décrite plus haut désigné par la lettre B, sur le plan par D. E. Seghers, voyer, daté le 22 mars 1899, et mesurant en accordance, plus ou moins, 67 pieds 10 pouces de face à la rue Bassin par une profondeur de 159 pieds 2 pouces et 4 quatre lignes sur une ligne rompue vers la rue Girod, ensuite 75 pieds courant vers la rue Julie, ensuite 27 pieds 10 pouces 4 lignes courant vers la rue Bassin, ensuite sur une ligne courant vers la rue Julie 63 pieds 4 pouces ensuite sur une ligne oblique courant vers la rue Bassin 50 pieds 8 pouces 7 lignes, ensuite sur une ligne courant vers la rue Girod 59 pieds 2 pouces 7 lignes, ensuite sur une ligne courant vers et à la rue Bassin 81 pieds 6 pouces.

Une excellente localité pour une manufacture ou un entrepôt ou pour des affaires de chaux ou de ciment. La propriété ci-dessus secondement et troisièmement décrite sera vendue ensemble ou en entier.

4° La résidence et magasin en bois à deux étages Nos 1117 et 1119 rue Julie dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Julie, Remparts, Girod et Bassin. Le lot de terre mesure 27 pieds, plus ou moins, de face à la rue Julie sur 86 pieds 7 pouces et 6 lignes de profondeur sur la ligne la plus près de la rue Remparts et 97 pieds de profondeur sur l'autre ligne de côté, lequel lot est composé du lot No 125 et 1 pied de la touchant au lot No 124 en entier sur le plan de R. Delafield, mars 1832, déposé dans les archives de G. R. Stringer, ancien notaire en cette ville.

5° Le cottage double en bois, à un étage et mansarde, Nos 744 et 746 rue Bassin, contenant cinq chambres, etc, de chaque côté, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bassin, Remparts, Julie et Girod. Le lot de terre mesure conformément à un plan par D. E. Seghers, voyer, daté du 22 mars 1899, plus ou moins, 36 pieds 5 pouces de face à la rue Bassin par une profondeur de 81 pieds 6, pouces sur le côté vers la rue Girod, par une première profondeur de 52 pieds sur l'autre ligne de côte; de là 12 pieds 4 pouces 2 lignes sur une ligne courant vers la rue Julie; de là sur une ligne oblique courant vers la rue Remparts à la ligne du fond 31 pieds 3 pouces et 5 lignes, et sur la ligne du fond 59 pieds 2 pouces et 7 lignes. Ledit lot est désigné par la lettre A sur ledit plan. Une spéculation qui paiera.

6° La résidence en briques à deux étages No 725 rue Bassin, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bassin, Franklin, Julie et Girod, contenant avec une bâtisse en bois à deux étages dans le fond, environ 9 chambres, vestibules et cour pavée. Le lot de terre est formé des parties des lots 66 et 67 sur un plan de J. Pilié, voyer, en date du 30 janvier 1832 déposé dans les archives de Félix Grima, ancien notaire, et mesure 25 pieds de face sur la rue Bassin, par une profondeur de 128 pieds 7 pouces et une ligne entre lignes parallèles. Une spéculation qui paiera.

7° Un certain morceau ou portion de terre situé dans le même district et ilet touchant à la propriété sixièmement décrite, mesurant 42 pieds de face sur la rue Bassin par 128 pieds de profondeur entre lignes parallèles étant formée de deux portions des lots 67 et 68 sur un plan fait par J. Pilié, voyer, le 2 janvier 1832 et déposé dans les archives de F. de Armas, ancien notaire en cette ville. Un site que l'on peut utiliser de plusieurs façons profitables.

8° Trois certains lots de terre dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Julie, Franklin, Liberté et Girod, désignés par les Nos 152, 153 et 154, mesurant chacun 26 pieds de face sur la rue Julie par 85 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Lot 154 formant l'encoignure des rues Julie et Liberté et est amélioré avec une bâtisse de bureaux à un étage. En face du pont de la rue Liberté et du chemin de fer I. C. en font une belle localité d'affaires.

9° Le joli cottage double en bois à un étage Nos 790 et 792, rue Liberté dans le premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Liberté, Franklin, Girod, et Julie, contenant quatre chambres de chaque côté. Le lot de terre est désigné par la lettre B, sur un arpentage fait par D. E. Seghers, voyer, et mesurant 39 pieds de face à la rue Liberté sur 113 pied, 2 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Un placement sûr et productif.

10° Le quatrième indivis de deux lots de terre dans le Premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Magasins, Girod et Notre Dame, désignés par les Nos 7 et 8 sur un plan de J. A. d'Hémécourt, voyer, le 3 février 1860, déposé dans les archives de P. C. Cuvillier. Lesquels lots se touchent et mesurant de face à la rue Tchoupitoulas, à savoir: Le lot No 7, 20 pieds 6 pouces et le lot No 8, 20 pieds, sur une profondeur chacun de 91 pieds 4 pouces entre lignes parallèles. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant de la bâtisse double en briques à deux étages Nos 705 et 709 rue Tchoupitoulas.

11° Trois lots de terre situés à Hanson City, dans la paroisse de Jefferson, dans cet Etat, désignés par les Nos 5, 6 et 7 sur un plan de ladite ville, déposé dans le bureau du greffier de ladite paroisse, lesquels lots ont chacun une face de 25 pieds à l'avenue Dunn et s'étendent en arrière 120 pieds, entre lignes parallèles, à une allée; lesdits lots étant dans l'ilet No 25, borné par les avenues George et Dunn, le boulevard Illinois et la rue Morey.

Termes et Conditions.—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance à un et deux ans de crédit pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final: 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets; les améliorations devront être conservées assurées et les polices transférées au portour ou porteurs des billets, et les acquéreurs assumant les taxes dues et exigibles en 1899 au dessus et en plus du prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente. Acte de vente pardevant F. J. Dreyfous, notaire, les timbres du revenu inclus aux frais des acquéreurs.

25 mars—25 26—avril 2 9 16 23 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau 138 rue Carondelet—JEUDI 13 avril 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé le 7 mars 1899 par l'Hon F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire de Mme Bertha C. Pfaeffin, épouse de Henry W. Frye, vs Mme Sophie W. Pfaeffin, épouse de Frank Standige, No 58,589 du docket de ladite Cour, la suivante décrite propriété, à savoir:—

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Septième, Huitième, Chestnut et Colisée, désigné comme lot No 7 sur un plan dressé par H. Mcelhausen, voyer, daté le 4 Mai 1844 et déposé dans les archives de L. Hermann, ancien notaire, lequel lot mesurant 32 pieds de face à la rue Septième, sur une profondeur de 125 pieds, entre lignes parallèles.

Conditions et Termes:—Un tier ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance s'il y en a en un et deux ans de crédit, pour des billets spécialement garanti par hypothèque et liens de vendeur, portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, 10 pour cent honoraires d'avocats en cas de procès pour enforcer la collection des billets; les améliorations doivent être conservées et les polices transférées au porteur ou porteurs des billets, et l'acquéreur devant assurer les taxes dues et exigibles et en 1899 en plus et au-dessus le prix de d'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat requis de l'acquéreur au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant J. D. Taylor, notaire, les timbres du revenue inclus aux frais de l'acquéreur.

12 mars 12 19 26—avril 2 9 13

W. H. Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE.

ATTENTION!

Jardiniers, Spéculateurs, Placeurs et Architectes.

Lots et Ilets de Valeur

Dans le Premier District,

A être Vendus à un Bargain.

SUCCESSION DE FRANÇOIS LACROIX, No 9,804 du Dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "D", et in re E. CUCULLU, Administrateur, vs BRACKENRIDGE LUMBER COMPANY, Limited. No 44 880 du Dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "A".

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur, Bureau 336 rue Carondelet—Le MARDI 2 mai 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 840 et 842 rue Commune, entre les rue Baronne et Carondelet, où sont exhibés sur les plans toutes particularités et dimensions, conformément à un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "D", en date et signé le 8 mars 1899, rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, ordonnant à W. H. Fitzpatrick, encanteur, de vendre aux enchères publiques, après les délais légaux usuels, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Trente-quatre lots de terre dans le Premier District de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Salcedo, Gayoso, Gravier et Perdido mesurant 449 pieds sur la rue Salcedo, 449 pieds sur la rue Gayoso, 288 pieds sur la rue Gravier, 288 pieds sur la rue Perdido.

2° L'ilet No 760, dans le Premier District de cette ville, borné par l'avenue Carrollton, les rues Pierce, Bandin et D'Hémécourt, mesurant 320 pieds 10 pouces sur l'avenue Carrollton, 319 pieds 7 pouces 6 lignes sur la rue Pierce, 517 pieds 7 pouces 4 lignes sur la rue D'Hémécourt, 489 pieds 2 lignes sur la rue Bandin.

3° Vingt-huit lots de terre dans le même district dans l'ilet borné par les rues Salcedo, Lopez, Gravier et Perdido; mesurant 449 pieds sur la rue Lopez, 449 pieds sur la rue Salcedo, 205 pieds 7 pouces sur la rue Perdido, 205 pieds 7 pouces sur la rue Gravier.

4° Trente-deux lots, Nos 3 à 34 dans l'ilet 665 borné par les rues Lopez, Rendon, Gravier et Perdido mesurant 312 pieds 11 pouces sur la rue Gravier, 250 pieds 4 pouces sur la rue Perdido, 329 pieds 10 pouces 7 lignes sur la rue Lopez 449 pieds 10 pouces 7 lignes sur la rue Rendon.

Toutes les dimensions ci-dessus plus ou moins.

Toutes les propriétés sont en ville.

Termes et conditions—La moitié ou plus au comptant au gré des acquéreurs et la balance pour des billets de l'acquéreur en des acquéreurs portant 7 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement garantis par hypothèque spéciale et lien et privilège au vendeur sur la propriété vendue, 5 pour cent honoraire d'avocat dans l'éventualité d'un procès, pour forcer la collection du billet ou des billets: les actes de ventes devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité telles que le pact de non alienando et l'acquéreur devra déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication et assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles pendant l'année courante 1899, comprenant les timbres de Revenus Interne.

Actes de vente pardevant MM. La Pice & Legardeur, notaires en cette ville aux frais des acquéreurs.

28mars—28—avril 2 9 16 23 30—mai 1 2

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage

—DE—

MANUFACTURES ETABLIES

—EN—

Pleine Prospérité et Fonctionnant

—ET—

DES SITES

—POUR—

Fabriques et Entrepôts.

The Killeen Foundry

RUE LIBERTE

Grands Sites y Adjoignant

SUR LES RUES LIBERTE ET CYPRESS ET SUR LA RUE FRANKLIN.

—LE NOUVEAU—

COTTAGE DOUBLE

ELEGANT ET PRODUCTIF

Nos 1301 et 1303, rue Baronne.

Enc. S. W. de la rue Erato.

STOCKS ET BONDS

Variété de Spéculations et de Placements au Capitaliste et Spéculateur

MME MARY C. KILLEEN VERSUS THOMAS KILLEEN ET ALS.

No 58,327 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet—

JEUDI, 11 mai 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un jugement rendu le 24 mars 1899 et signé le 30 mars 1899, par l'Hon. N. H. Rightor, juge de la susdite cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et en vertu d'un ordre daté le 4 avril 1899, de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la susdite Cour, Division D, dans la succession de Thomas Killeen, No 57 038 du dossier de ladite Cour et d'un ordre daté le 4 avril 1899, par l'Hon Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division B, dans la succession de Mme Elizabeth Killeen, No 36 540 du dossier de ladite Cour, les propriétés suivantes, à savoir—

Stocks.

1° Certificat No 3754 pour cinquante (50) actions du stock capital de la Plata Reina de Sonora and Milling Company of New Orleans La., en date du 14 juillet 1891; valeur à pair de un dollar par action.

2° Certificat No 526 pour vingt-cinq (25) actions au stock capital de la New Orleans Swamp Land and Reclamation Company en date du 26 mars 1894, issue au noms de Thomas Killeen, valeur au pair de dix dollars par action.

3° Certificat No 929 pour huit (8) actions au Mutual Loan and Building Company en date du 26 février 1891; valeur au pair de vingt-cinq dollars par action.

4° Certificat No 275 pour une action du Mechanics Dealer and Lumbermen's Exchange en date du 22 avril 1885 issu au nom de Thomas Killeen, valeur au pair de vingt cinq dollars.

5° Certificats Nos 316 et 317 pour deux et sept actions respectivement pour le stock capital du Crescent City Brewing Company de la Nouvelle-Orléans. Thomas Killeen; valeur au pair de cent dollars chacune.

6° Certificats Nos 15, 61 et 101 pour cinq, treize et vingt cinq actions respectivement de la Algiers Brewing Company, de la Nouvelle-Orléans, Lne; valeur au pair de vingt-deux dollars; issu au nom de Thomas Killeen.

Propriétés Foncières.

1° La fonderie établie de Killeen, prospère et bien connue, sur la rue Liberté entre les rues Girod et Julie. Les améliorations consistent en une bâtisse bien construite en briques à un et deux étages et une bâtisse en bois à deux étages spécialement adaptée pour cette ligne et pouvant être facilement changée pour les besoins de tous les autres genres d'affaires. Les terrains sur lesquelles ces bâtisses sont construites comprennent cinq certains lots de terre, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Liberté, Girod, Franklin et Julia, désignés comme lots Nos 1, 2, 3, 4 et 5 sur un plan de Ploquet et Crampon, du 28 avril 1866, déposé dans le bureau de William Sharman, ancien notaire en cette ville, conformément auquel plan lesdits lots mesurent comme suit: Lots Nos 1 et 2 chacun 25 pieds de face sur la rue Liberté par 128 pieds 3 pouces de profondeur, entre lignes parallèles; lot No 3 25 pieds de face sur la rue Liberté, 28 pieds dans le fond, par 128 pieds 3 pouces de profondeur sur la ligne du lot No 2 et 129 pieds 1 pouce sur la ligne du lot No 4; lot No 4 25 de face sur la rue Liberté par 129 pieds 1 pouce de profondeur entre lignes parallèles; Lot No 5, 25 pieds de face sur la rue Liberté, 129 pieds 1 pouce de profondeur sur la ligne du lot No 4 et 129 2 pouces sur l'autre ligne de côté. Ceci est une splendide propriété pour le but pour lequel on s'en sert, et peut être si facilement adapté à toute autre industrie, telle que manufactures, entrepôts, de façon à la rendre désirable d'une manière spéciale à l'homme d'affaires. Elle commande l'immense trafic du grand artère commercial, le nouveau Bassin, et se trouve sur la route de l'Illinois Central Railroad.

2° Les deux grands lots de terre situés dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Franklin, Liberté, Girod et Julie, désignés par les Nos 59 et 163 sur un plan fait par D. M. Brosnan, voyer de ville le 5 août 1887 annexé à un acte pardevant J. J. Wolfe notaire le 1er avril 1889, conformément auquel lesdits lots mesurant comme suit: Lot No 59, 63 pieds 5 pouces 2 lignes de face à la rue Franklin, et lot No 163, 30 pieds 3 pouces 2 lignes de face à la rue Franklin et conformément à un plan fait par Picquet et Crampon, en date du 28 avril 1860 déposé en l'étude de William Shaman, ancien notaire, lesdits lots ont plus ou moins les profondeurs suivantes: Lot No 16 70 pieds plus ou moins sur la ligne du fond par 137 pieds 2 pouces 7 lignes sur la ligne le séparant du lot No 59 et 129 pieds 3 pouces sur l'autre ligne de côté; lot No 59, 137 pieds 2 pouces et 7 lignes sur la ligne le séparant du lot No 163, et 128 pieds 7 pouces et 1 ligne sur l'autre ligne de côté. En conjonction avec la susdite propriété elle fera un site magnifique pour des industries manufacturières, ou seule elle peut être employée pour de nombreuses entreprises concevables par un homme d'affaires.

3° La grande portion de terre de valeur, à une encoignure, située dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Liberté, Julie, Howard et Cypress, mesurant 125 pieds de face à la rue Liberté, 114 pieds, plus ou moins, de profondeur et de face sur la rue Cypress, 179 pieds, plus ou moins, de profondeur sur la ligne courant de la rue Liberté vers la rue Howard, et 173 pieds 4 pouces, plus ou moins, sur la ligne du fond courant de la rue Cypress vers la rue Julie. Un excellent site pour une fabrique ou entrepôt.

4° Le joli nouvellement construit cottage double à un étage, Nos 1301 et 1303 rue Baronne, à l'encoignure sud-ouest de la rue Erato, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Baronne Dryades, Erato et Thalia, retiré de la banquette, son barrière en fer, contenant galerie, six chambres chambre à bain, citerne, hangar, de chaque côté. Le lot de terre est désigné par No 1, sur un plan par F. Wilkinson, voyer, le 2 mars 1841, et déposé en l'étude de H. B. Cenas, ancien notaire en cette ville, selon le dit plan, ledit lot mesurant 31 pieds 11 pouces 2 lignes de face à la rue Baronne, sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur et façade à la rue Erato, desquelles deux rues et ferme l'encoignure. Soit comme résidence ou placement il est de première classe et un des meilleurs voisinage dans le district, à proximité de tous les avantages.

Termes et conditions—Pour la propriété foncière, un tiers ou plus comptant, la balance en un et deux ans de crédit pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 7 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets, les améliorations devant être conservées assurées et les polices devant être transférées au porteur ou porteurs des billets et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1899 en plus et au dessus du prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat requis des acquéreurs au moment de la vente. Pour les actions, comptant avant le transfert. Acte de vente pardevant F. N. Butler, Jr. notaire, incluant les timbres du revenu, aux frais des acquéreurs.

9 avril—9 16 23 30—mai 7 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau 138 rue Carondelet—

JEUDI, 20 AVRIL 1898, à midi, à la Bourse des Propriétés foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre daté du 29 mars 1899, de l'Hon. John St Paul juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, in re B. F. Schriever Company, Limited, en liquidation, No 55,565 du dossier de ladite cour—

UN LOT DE COMPTES COURANTS, d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant sur les lieux.

avril—9 10 19 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

De Bonnes Propriétés Foncières sont les meilleurs placements.

DOUBLES COTTAGES

Dans les Second et Troisième Districts

Justement ce que cherchent les spéculateurs.

August Gruner et als vs Paul P. Gruner et als.

No 58,255—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet.

JEUDI, 27 avril, 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés foncières, No 840 rue Commune, il se a vendu aux enchères publiques en raison d'un jugement rendu le 14 mars 1899 et signé le 20 mars 1899 par l'Hon. N. B. Rightor, juge de la susdite cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir—

1° Le joli cottage en bois, double et à un étage, Nos 1426 et 1428 rue Dauphine, dans le Troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Bourbon et Esplanade, contenant 2 chambres, cabinet, citerne de chaque côté, le lot de terre est désigné par la lettre E, et mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face sur la rue Dauphine, par 127 pieds 10 pouces et 6 lignes de profondeur juste auprès de la rue Esplanade, dans un joli voisinage.

2° Le joli cottage double en bois à un étage Nos 1011 et 1013 rue Hôpital, dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Hôpital, Quartier, Bourbon et Remparts, contenant 4 chambres, cabinet, citerne de chaque côté, le lot de terre mesure 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face sur la rue Hôpital sur 85 pieds 3 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Un voisinage bien peuplé dans lequel les propriétés sont toujours occupées, et en faisant un placement sûr et productifs.

3° Le joli cottage en bois double à 1 étage Nos 1012 et 1014 rue Hôpital, dans le second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Hôpital, Ursulines, Remparts et Bourgogne, contenant 4 chambres, cabinet et deux citernes et grande cour dans le fond. Le lot de terre mesure 31 pieds, 11 pouces et 5 lignes de face sur la rue Hôpital par 93 pieds 7 lignes de profondeur entre lignes parallèles d'après un plan par E. Surgi, ingénieur civil, en date du 19 septembre 1885 et annexé à un acte pardevant André Doriocourt, notaire, le 22 septembre 1885. Une propriété se louant facilement et en faisant un bon placement.

4° Le cottage double en bois, à un étage et mansarde, Nos 1501 et 1503 rue Mandeville, coin N. E. de la rue Robertson, dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Mandeville, Robertson, Espagne et Claiborne, contenant 5 chambres et cabinet de chaque côté, Le lot de terre mesure 41 pieds de face à la rue Mandeville sur 118 pieds de profondeur et de face sur la rue Robertson de laquelle ladite portion de terre forme l'encoignure et étant le lot No 1 et d 5 pieds 6 pouces du lot No 2 sur un plan fait par A. Castaing, en date du 18 novembre 1852. Près des lignes de chars, des églises, des écoles et des marchés, et dans un voisinage s'améliorant. C'est un placement qui paiera.

Termes et conditions—La moitié ou plus comptant, la balance à un an de crédit pour des billets garantis spécialement par hypothèque et lien, de vendeur portant 8 pour cent par an d'intérêt, à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, 5 pour cent d'honoraires d'avocats dans l'éventualité d'un procès pour forcer la collection des billets, les améliorations devant être assurées et les polices transférées au porteur ou porteurs des billets et l'assomption par les acquéreurs des taxes dues et exigibles en 1899 en plus et au delà du prix d'adjudication. Dix pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Jeff. C. Wenck, notaire, comprenant les timbres de revenu aux frais des acquéreurs.

26 mars—26—avril 2 9 16 23 27

Stroudback & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

Elégante résidence à deux étages avec terrains,

No 1464, rue Camp, entre les rues Robin et Race.

George B. Penrose vs Harry P. Lanphier et Edward S. Lanphier.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 56,772,

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur, bureau, No 821, rue Gravier—JEUDI le 27 avril 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un jugement de l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite cour, Division B, rendu le 1er février 1899 et signé le 7 février 1899, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Camp, Race Magasins et Robin et désigné comme lot No 10 dans l'ilet No 58 sur le plan original du Faubourg Annonciation, par B. Lafon, daté le 15 mai 1807,—lequel dit lot mesurant en mesure américaine 63 pieds 11 pouces et 2 lignes de face à la rue du Camp, sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en la splendide résidence à deux étages, No 1464 rue du Camp, entre les rues Robin et Race, avec de vastes terrains contigue, contenant au rez-de-chaussée: vestibule, salons doubles, salle à manger, office, cuisine, galeries de façade et dans le fond, chambre derrière la cuisine; au premier étage six grandes chambres à coucher, chambre à bain, galeries sur la façade sur le côté et dans le fond, entièrement tapissé et ayant le gaz, hangar, poulailler, citerne, etc., cour et trottoir en pavage Schillinger.

Situé vis-à-vis le Parc Colisée, sur une rue nouvellement asphalté à deux portes de l'Académie de Sophie Wright, à proximité de l'école Jackson, de l'église de l'Annonciation, du Marché Magasin, et de plusieurs lignes de chars.

Conditions—Comptant. Un dépôt de 10 0/0 requis au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant Geo. C. Préot, notaire aux frais de l'acquéreur.

26 mars—26—avril 2 9 16 23 27

VENTES A L'ENCAN

Hecker & Smith.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE

4317-4319 RUE ANNONCIATION, Près de l'avenue Napoléon.

Dans l'affaire de la succession de Margaret Hetherton, veuve de John McGrain.

No 57,774—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans—Division B.

PAR HECKER & SMITH—J. Paul Hecker, Encanteur—Bureau 334 rue Carondelet—Le JEUDI, 4 mai 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à un ordre rendu et signé le 29 mars 1899 par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Division E, siégeant en place de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Division B, actuellement en vacance, dans l'affaire ci dessus numérotée et intitulée, il sera vendu aux enchères publiques, les propriétés suivantes, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de la Nouvelle Orléans dans l'ilet No 146, borné par les rues Jersey (maintenant Annonciation), Laurel et Berlin et l'avenue Napoléon; ledit lot est désigné par le No 6 sur un plan fait par A. L. Phelps, voyer, en date du 13 février 4849 et déposé dans le bureau de L. R. Kenny, ancien notaire, et mesure 30 pieds de face à la rue Annonciation sur une profondeur de 125 pieds et 1 pouce entre lignes parallèles.

Termes—Comptant; l'acquéreur assumant les taxes de 1899 en plus du prix d'adjudication. Il fera un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente pardevant G. G. Kronenberger, notaire aux frais de l'acquéreur.

J. B. GRINAGE, avocat,

MOBILIERS.

Un certain lot de meubles de maison, d'après l'inventaire, sera vendu le même jour, à 3:30 heures P. M., au local No 4225 rue Laurel.

Conditions—Comptant sur les lieux.

2 avril—2 3 9 16 23 30—4 mai

ANNONCE JUDICIAIRE.

UNE PHARMACIE BIEN SITUEE,

4801 TCHOUPITOULAS.

Encoignure de la rue Bordeaux.

Dans l'affaire de la succession de Alexander Wirth, Sr.

No 58,783—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR HECKER & SMITH—J. Paul Hecker, encanteur—Bureau No 334 rue Carondelet—le JEUDI, 4 mai 1899, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à un ordre rendu et signé le 30 mars 1899 par l'Hon. T. E. W. Willis, juge de la Cour Civile de District, Division A, dans l'affaire ci dessus numérotée et intitulée, il sera vendu aux enchères publiques les propriétés suivantes, à savoir—

Une certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet No 120, borné par les rues Levée (maintenant Tchoupitoulas), Lyon, Bordeaux et Jersey, (maintenant Annonciation) désigné comme lot No Un sur un plan fait par C. F. Zimpel le 18me jour de mars 1834 et déposé dans le bureau de Louis T. Caire, ancien notaire en cette ville et mesurant 30 pieds de face sur la rue Tchoupitoulas par 100 pieds de profondeur et de face à la rue Bordeaux et forme l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Bordeaux. Les améliorations consistent en un grand magasin et environ 6 chambres.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant assumer toutes les taxes de 1899 en plus et au delà du prix d'adjudication et faire un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Robert Legier, notaire, aux frais de l'acquéreur.

GEO. G. KRONENBERGER, Avocat.

MOBILIERS.

Un certain lot de meubles de maison d'après l'inventaire seront vendus le même jour à 3 heures P. M. au local 4801 rue Tchoupitoulas, encoignure Bordeaux.

Conditions—Comptant sur les lieux.

2 av—2 3 9 16 23 30—mai 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

DOUBLE COTTAGE

NO 4728, RUE COLISEE.

ENTRE

VALENCE ET BORDEAUX.

DANS L'AFFAIRE DE MME MATHILDA MORRIS OU MORRISSON.

No 58,507—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR HECKER & SMITH—J. Paul Hecker, Encanteur—Bureau, 334, rue Carondelet—Le JEUDI 13 avril 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés foncières, No 840, rue Commune, près Baronne, en vertu d'un ordre daté et signé le 7 mars 1899, par l'Hon F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division C, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, il sera vendu aux enchères publiques, les propriétés suivantes, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 293 borné par les rues Coliseum (anciennement Plaquemine) Chestnut, Bordeaux et Valence, désigné comme lot No 12 et mesurant 25 pieds 6 pouces de face sur ladite rue Coliseum (anciennement Plaquemine) par 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un double cottage, ayant trois chambres de chaque côté.

Conditions — Comptant, l'acquéreur devant assumer toutes les taxes de 1899 et faire un dépôt comptant de 10 pour cent. Acte de vente pardevant J. C. Henriques, notaire, aux frais de l'acquéreur.

G. G. Kronenberger, avocat.

12 mars—12 13 19 26 avril 2 9 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dans l'affaire de la Succession de Joseph J Sinteef.

No 54,822—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division E.

PAR HECKER & SMITH.—J. Paul Hecker, Encanteur—Bureau, 334 rue Carondelet, Le JEUDI, 4 mai 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à un ordre rendu et signé le 24 mars 1899, par l'Hon. George H. Théard, juge de la susdite Cour Division E, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, il sera vendu aux enchères publiques les propriétés suivantes à savoir:—

Une certaine portion de terre située dans le Sixième District de la Nouvelle Orléans dans l'ilet No 608, borné par les rues Robert, Soniat, Long et Breslau, composée de cinq et demi lots de terre désignés par les Nos 1, 2, 3 4 et 22 et la moitié du lot No 21 étant la moitié adjoignant au lot No 22. Lots Nos 1, 2, 3 et 4 mesurant chacun 31 pieds 3 pouces de face à la rue Long sur une profondeur de 110 pieds; lot No 1 forme l'encoignure des rues Robert et Long. Lot No 22 mesurant 27 pieds 7 pouces de face à la rue Robert sur 125 pieds de profondeur, et la moitié divisée du lot No 21 mesure 13 pieds 9 1/2 pouces de face à la rue Robert sur 125 pieds de profondeur.

Termes—Un tiers ou plus comptant et la balance à un et deux ans avec 8 pour cent d'intérêt et les clauses usuelles de sécurité; les acquéreurs devant assumer les taxes de 1898 en plus du prix d'adjudication, faire un dépôt de 20 pour cent au moment de la vente et payer les frais de l'acte de vente pardevant Garland Dupré, Esq., notaire public.

EDWIN LAIZER, Avocat.

2 avril—2 9 16 23 30—mai 4

VENTES PAR LE CONSTABLE

John P. Vizien, agent de John Jacob Brupbacher vs Gibson Walker.

TROISIÈME COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 8,442—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. P. F. Hennessey juge de la Troisième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai de vendre à l'enchère publique, le LUNDI, 10 avril 1899, à 11 heures A. M., à la Troisième Cour de Cité No 225 rue Morgan, dans le Cinquième District de cette ville, la suivante décrite propriété, à savoir:

Un lot de meubles de maison et ustensiles de cuisine d'après inventaire enregistré, saisi dans le procès ci-dessus intitulé.

Conditions—Comptant sur les lieux.

N. E. HUMPHREY,

Constable de la Troisième Cour de Cité de la Nlle-Orléans.

30 mars—30 avril 5, 9

VENTE A L'ENCAN

Auguste Huard.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente pour Effectuer un Partage

Propriété Nos 1031 et 1033

RUE DE CHARTRES.

Propriété Nos 618, 622

RUE QUARTIER.

Propriété Nos 624-626

RUE QUARTIER.

Propriété No 632

AVENUE DE L'ESPLANADE

Propriété No 629

RUE QUARTIER.

No 54,981—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Ellen D. Begué vs Jeantet Begué, son mari.

EN VERTU d'un jugement dans l'affaire ci-dessus mentionnée, et signé par l'Honorable N. H. Rightor, juge de ladite Cour, Division D, 10 novembre 1898, je vendrai à l'enchère publique MERCREDI le 10 mai 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 717 rue Commune, en cette ville de la Nouvelle-Orléans, les propriétés immeubles suivantes à savoir—

1° Un certain lot de terre; avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, circonstances, etc. situé dans le deuxième district de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No 49, compris entre les rues Chartres, Ursulines, Royale et St. Philippe, désigné par la lettre M, sur un croquis particulier fait par J. A. D'Hémécourt, député voyer de la ville le 13 décembre 1870 et annexé à un acte de A. E. Bienvenu, ancien notaire public en cette ville, passé le 15 décembre 1870; ledit lot mesure, en mesure américaine, 32', 5," 3," de face à la rue de Chartres, sur une profondeur de 90' 3" entre lignes parallèles; ledit lot faisant partie d'une plus grande portion de terre concédée aux Dames du Couvent des Ursulines par la Compagnie des Indes Occidentales, le 18 septembre 1726 et confirmée par le gouvernement des Etats Unis, conformément à un acte de compromis exécuté pardevant G. R. Stringer, alors notaire public en cette ville le 17 février 1824. Cette propriété est connue comme Nos 1031-1033 rue de Chartres.

2° Une certaine portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Quartier, Royale, Chartres et Hôpital, désignée par la lettre A sur un certificat d'arpentage et croquis fait par D. E. Seghers arpenteur, daté décembre 8, 1898, et mesurant, conformément audit croquis 41', 6", 2" face à Quartier sur 100' de profondeur; ladite propriété est connue comme Nos 618-622 rue Quartier.

3° Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent située dans le dit Deuxième District de cette ville dans le susdit ilet borné par les rues Quartier, Royale, Chartres et Hôpital désignée par la lettre B sur le dit croquis de Seghers arpenteur, du 8 décembre 1898, et mesurant conformément au dit croquis 41 5" 5" face à la rue Quartier, à une distance de 104' 5" 2" de l'encoignure Royale, sur une profondeur de 100 pieds; cette propriété est connue comme Nos 624, 626, rue Quartier.

4° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Esplanade, Chartres, Royale et Quartier, désigné par la lettre A sur un croquis fait par Arthur de Armas, député voyer de la ville en date du 22 avril 1884, et annexé pour référence à un acte de vente par Mme V. A. Gauthreaux à Mme Ellen Begué, passé devant George C. Preot, notaire public en cette ville, le 30 mai 1884, et mesurant conformément au dit croquis 33' 2" 4" face à la rue de l'Esplanade sur une profondeur de 123' 10" 1" du côté le plus rapproché de la rue Royale, et de 122' 1" 0" du côté le plus rapproché de la rue de Chartres, et 33' 3" 0" de large sur la ligne du fond. Cette propriété est connue comme No 632 avenue de l'Esplanade.

5° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé au dit Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Esplanade, Chartres, Royale et Quartier, et désigné par la lettre B sur ledit croquis de Arthur de Armas député voyer de la ville, en date 22 avril 1884, et mesurant conformément au dit croquis, 31 6" 0" de face à la rue Quartier, sur une profondeur de 85' 6" 0" sur le côté le plus rapproché de la rue Royale et de 87 5" 0" sur la ligne la plus rapprochée de la rue de Chartres, et 31' 6" 4" de large sur ligne du fond séparant ledit lot B du lot A, cette propriété est connue comme No 629 rue Quartier.

Termes et conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance à un ou à un et deux ans en billets des acquéreurs portant sept pour cent d'intérêt par an de la date de l'acte de vente jusqu'à parfait paiement garantis par hypothèque et privilège de vendeur avec les clauses de non aliénation et de cinq pour cent de frais d'avocat et vente sans estimation assurance et transfert des polices et toutes les autres clauses dans les actes de ventes; les acquéreurs devant assumer de payer en plus du prix de la vente les timbres de revenu interne des Etats-Unis, et de déposer avec l'encanteur dix pour cent du montant de l'adjudication, les vendeurs ayant droit aux loyers jusque et inclus le jour de la passation de l'acte de vente; les actes de vente devant Charles T. Soniat, notaire, aux frais des acquéreurs. L'Encanteur signera les actes de vente et en recevra le prix qu'il délivrera aussitôt au notaire, dans le but de compléter le partage et de distribuer le produit des ventes.

AUG. HUARD, Encanteur.

Office 121 rue Carondelet, New Orleans, La. Voyez les plans à la Bourse.

4avril—4 9 16 3 —mai 7 10

VENTES A L'ENCAN.

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE

Un Bon Placement.

JOLI COTTAGE SEUL

1305 rue St Claude près de la rue Esplanade.

Succession de Amélie Elizabeth Pelanne, épouse de P. Cougot.

PAR PAUL & GURLEY, Albert Paul, Encanteur, Bureau 727 rue Commune Le MARDI, 11 avril 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 7 mars 1899, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Amélie Elizabeth Pelanne, épouse de P. Cougot, Dossier No 42,148 de ladite cour, il sera vendu aux enchères publiques—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St-Claude, Quartier, Trémé et Esplanade, mesurant 28 pieds 9 pouces et 4 lignes de face sur la rue St-Claude 2 pieds 2 pouces sur la ligne du fond par une profondeur de 96 pieds et 4 pouces d'après un devis de Louis H. Pilié en date du 18 août 1882.

Les améliorations consistent en une jolie résidence (cottage seul) désignée par le No municipal 1305 rue St Claude, et confortablement subdivisée en un vestibule, 6 appartements spacieux et cabinet, hangar au fond, citerne, etc., adjoignant l'élégante résidence de "Trisconi", près de toutes les commodités et d'un voisinage choisi.

Conditions—Un tiers comptant, et la balance à 1 et 2 ans de crédit en billets de l'acquéreur garantis par liens et hypothèque du vendeur et portant 8 0/0 par an d'intérêt à partir de la date d'adjudication jusqu'au paiement, l'acte devant contenir la clause d'honoraires d'avocats, le pacte de non alienendo, la clause d'assurance, le désistement des estimations et la confirmation du jugement, l'acquéreur devant assumer le paiement des taxes de 1899, acte de vente comprenant les timbres de revenu aux frais de l'acquéreur pardevant G. Legardeur Jr, notaire. Un dépôt de 10 0/0 exigé au moment de l'adjudication.

11 mars—11 14 21 28—avl 4 9 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Choix dans le Sixième District

Deux Lots à Bâtir Choisis à l'encoignure des rues Pitt et Arabella.

Succession de Louis Lethique Jr.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul Encanteur, Bureau No 727 rue Commune—le MARDI, 11 avril 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 7 1899 mars dans l'affaire et pour le compte de la succession de Louis Lethique Jr. No 58,254 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, il sera vendu aux enchères publiques—

Une certaine portion de terre dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 52 borné par l'avenue Nashville et les rues Arabella, Pitt et Jennett (maintenant Garfield) mesurant 60 pieds de face à la rue Pitt sur 135 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et faisant face à la rue Arabella et formant l'encoignure des rues Pitt et Arabella. Cette location est magnifique pour des affaires de détail ou pour site de résidence, à proximité des chars électriques et dans un voisinage s'améliorant rapidement.

Conditions—Comptant. Acte de vente, comprenant les timbres de revenu, aux frais des acquéreurs, pardevant G. Legardeur Jr. Un dépôt de 10 pour cent requis au moment de l'adjudication.

11 mars—11 14 21 28—avril 4 9 à date

Occasion pour Bon Placement.

BONNE MAISON DOUBLE

826 et 828, Robertson, près Dumaine.

Confortablement subdivisée; bâtisse à deux étages dans le fond, allée de chaque côté; voisinage agréable et à proximité de tous les agréments.

Pour opérer un partage par les héritiers de Madame Veuve P. Conder.

Sera vendue à l'enchère, MARDI, le 18 avril 1899, à midi à la Bourse, 840 rue Commune.

Conditions—Un tiers comptant, etc. Voir plan.

PAUL & GURLEY, Encanteurs.

2 av—2 18

ANNONCES JUDICIAIRES

PAR LE CONSTABLE.

H. J. Brunning vs Nicholas Henecko.

QUATRIEME COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 18 527—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. R. H. Downing, juge de la Quatrième Cour de Cité, de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la porte de la Mai ou de Cour No 320, rue Carondelet, dans le 1er District de cette ville, le LUNDI, 17 avril 1899, à midi précis, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent etc., dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Bienville, Conti, Salcedo et Gayoso les dits lots mesurant 31' 5" et 7" face à la rue Bienville, sur une profondeur entre lignes parallèles de 102' 3" et 4" et est désigné comme lot No 15 sur un plan déposé dans le bureau de S. Magner, notaire, comme plan No 79.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

A. F. CHEVALLEY,

Constable de la Quatrième Cour de Cité.

17 mars—17 24 31—avril 7 12 17

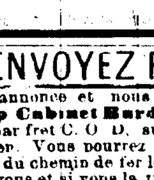

PLUS D'ASTHME

Oppression, Catarrhe, par la POUDRE CLERY

A obtenu les plus hautes récompenses. — Dépôt dans toutes les pharmacies

A la Nlle-Orléans: J. L. LYONS & Co, 42-44, Camp

N'ENVOYEZ PAS D'ARGENT Avec votre ordre Coupez cette annonce et nous vous enverrons notre "High Grade Drop Cabinet Burdick" Machine à coudre par fret C. O. D. sujette à votre examen. Vous pourrez l'examiner au dépot du chemin de fer le plus près de chez vous et si vous la trouvez parfaitement satisfaisante, exactement comme elle est représentée égale aux machines que les autres vendent $60.00 et le meilleur Bargain dont vous avez jamais entendu parler, payez à l'agent du chemin de fer notre prix spécial de $15.50, 120 livres et le fret se monteront à 75 sous pour chaque 500 milles. Faites en un Essai de Trois Mois dans votre propre maison et nous vous remettrons $15.50 le jour où vous ne serez pas satisfait. Nous vendons les machines des différentes marques et fabriques à $8.50, $10.00, $11.00, $12.00 et au-dessus et donnerons volontiers no re catalogue de ces machines, $15.50 pour cette machine "Drop Desk Cabinet Burdick" est le plus avantageux bargain jamais offert par aucune maison.

MEFIEZ-VOUS DES IMITATIONS par des fabriques inconnues qui copient nos annonces, offrant des machines inconnues sous divers noms, avec des offres spéciales. Ecrivez à quelque connaissance à Chicago et apprenez ceux qui offrent de la sécurité et ceux qui n'en offrent pas.

THE BURDICK possède toutes les améliorations modernes et tous les bons points de toutes les machines de premier ordre fabriquées, et les défauts d'aucunes. Faite par les meilleurs fabriques de l'Amérique, des meilleurs matériaux.

L'ARGENT PEUT ACHETER Solid Quarter Sawed Oak —DROP DESK CABINET—

Polis Comme les Pianos, une illustration montre la machine fermée (le haut disparaissant de la vue) et pouvant servir comme table de centre, ou bureau, l'autre ouverte avec grande table et le haut en place et prête à manœuvrer, 4 tiroirs de fantaisie, dernier dessin de 1899 de cadres légers (skeleton frame), sculptés, à panaux, et fini avec décorations à relief, poignées de tiroirs en nickel, sur quatre roulettes, pédales ajustables (avec ball bearing), véritable "Smyth Iron Stand". Très beau bras—High Arm Head—quatre mouvements positifs, navette vibrante s'enfilant seule, remplisseur de bobine automatique, attachements ajustables, tension libre patentée, roue détachée améliorée, presseur ajustable, enveloppe de navette améliorée, barre à aiguille patentée, protecteur de robes patenté, bras superbement décoré et bordé d'ornements NICKELES.

GARANTIE la machine la plus légère, la plus durable et celle faisant le moins de bruit, qui soit fabriquée. Chaque pièce de la machine est fournie et notre Livre Gratis de Renseignements démontre exactement comment chacun peut s'en servir et faire de l'ouvrage simple ainsi que des ouvrages de fantaisie. Une Garantie de 20 Ans est envoyée avec chaque machine.

CELA NE VOUS COUTE RIEN de voir et examiner cette machine, comparez-la aux machines que votre marchand vend de $40.00 à $60.00 et alors si vous êtes convaincus que vous gagnez de $25.00 à $40.00, payez votre agent de fret les $15.50. Nous devons vous renvoyer les $15.50 à tel moment en deçà de trois mois si vous n'êtes pas satisfaits. Commandez aujourd'hui, ne retardez pas. (Sears, Roebuck & Co sont foncièrement honnêtes.—Editeur.)

Adressez, SEARS, ROEBUCK & CO. 'Inc.' Chicago, Ill.